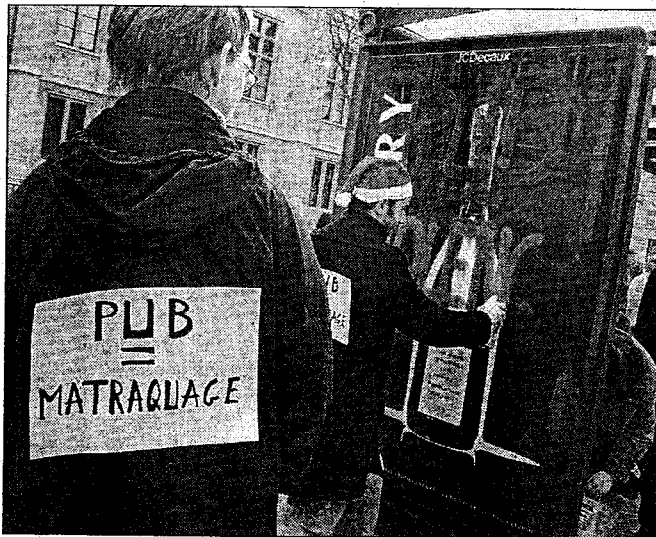


~~ROUEN~~  
PARIS-NORMANDIE  
~~PARIS-NORMANDIE~~ (ROUEN)

~~ROUEN~~  
26-12-2006

## Les anti-pub ont encore frappé



**Le collectif des déboulonneurs rouennais - pour déboulonner la publicité, c'est-à-dire la faire tomber de son piédestal - a barbouillé, samedi matin, des panneaux publicitaires dans le centre-ville**

En ces temps de frénésie consumériste, ils ne pouvaient pas faire l'impasse. Samedi matin, au milieu d'une foule interloquée d'acheteurs de dernière minute, les anti-pub rouennais - appelés le collectif des déboulonneurs - sont une nouvelle fois passés à l'action dans les rues du centre-ville, notamment près du Théâtre des Arts et du Palais de Justice.

### « Une modification de la loi »

Dans une ambiance bon enfant, trois « barbouilleurs », suivis par une quarantaine de sympathisants de tout âge distribuant des tracts aux passants, ont inscrit sur des panneaux publicitaires et à la bombe de peinture plusieurs slogans dénonçant « l'invasion de la publicité ». Exemples : « Une boule de billard posée sur un plan incliné a autant de liberté que deux yeux posés sur une affiche publicitaire » ; « Ici bientôt un arbre » ; « Pub = Violence ».

Cadre quinquagénaire, François Vaillant est membre du collectif et l'un des « bar-

bouilleurs » : « C'est une action non-violente de désobéissance civile. Nous ne sommes pas contre tout affichage, mais nous réclamons une modification de la loi. L'affichage publicitaire doit être limité en taille - 50 cm sur 70 cm - et placé sur des murs aveugles et non plus sur tous les arrêts de bus. Ceux qui voudront lire les pubs devront s'approcher ».

Avec pour objectif de lancer un débat public sur la question, le collectif des déboulonneurs a, comme à son habitude, aussitôt revendiqué son geste auprès de la police. « En espérant qu'un procès s'ensuive », affirme François Vaillant.

« A Paris, par exemple, sept déboulonneurs (NDLR : il existe des collectifs dans plusieurs grandes villes françaises) comparaissent au mois de janvier. »

A Rouen, il n'y a pas eu, pour l'instant, de procédure judiciaire engagée contre ces anti-pub. Des anti-pub qui ne comptent pas en rester là : une nouvelle action est d'ores et déjà prévue en janvier prochain.

G. T.